

## AVIS DE MODIFICATION D'UNE CONVENTION D'UTILISATION TEMPORAIRE DU DOMAINE PUBLIC DE SNCF GARES & CONNEXIONS

### Multigares

La convention d'occupation signée le 14/05/2025 entre SNCF Gares & Connexions et la société VIRTUO TECHNOLOGIES pour une durée à compter du 1er avril 2025, pour se terminer le 31 mars 2027, pour l'utilisation du domaine public ferroviaire en vue des activité(s) listé(es) ci-après a fait l'objet de l'avenant n° 1 signé en date du 26/09/2025.

Location courte durée de véhicules en libre-service, y compris la fourniture de tous équipements complémentaires, de tous accessoires liés ou tous services associés à l'utilisation d'un véhicule, tels que sièges pour enfants, barres de toit, pneus spéciaux, pour les véhicules mis en location, ... (sans que cette liste ne soit limitative).

Cet avenant, dont l'objet est de formaliser la reprise de la convention d'utilisation par la société MobiTech peut être consulté, dans le respect des secrets protégés par la loi, auprès de la société Retail & Connexions – 16, avenue d'Ivry – 75013 PARIS.

Cet avenant peut faire l'objet d'un recours contentieux dans un délai de deux (2) mois, à compter de la publication du présent avis, auprès du tribunal administratif de Paris.